

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
Conseil communautaire du 15 décembre 2022
 Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres en exercice : 46

N° du délibéré	Objet	Délibéré
2022-126	Installation d'un nouveau conseiller communautaire	Mr Raymond ESNAULT (commune de Le Breil sur Merize) est installé.
2022-127	Désignation d'un secrétaire de séance	Monsieur Jean-Marie BOUCHÉ est désigné secrétaire de séance
2022-128	Approbation des procès verbaux	Le procès verbal du conseil du 17 novembre 2022 a été adopté (unanimité)
2022-129	Election d'un Vice-Président	Un délégué présente sa candidature . Le conseil communautaire élit Monsieur Vincent GODEFROY en tant que Vice-Président en charge du développement économique et du tourisme (42 votants / 6 blancs / 36 voix pour)
2022-130	Retrait de la commune de Fatines de la CDC Le Gesnois Bilurien	Les conseillers communautaires approuvent les conditions de retrait de la commune de Fatines de la Communauté de communes et valident la convention (unanimité)
2022-131	Droit de Prémption Urbain et délégation aux communes	Les conseillers communautaires instaurent ou modifient le champ d'application du DPU dans les zones U et AU, délèguent l'exercice du DPU aux communes (hors zones d'activité) (unanimité)
2022-132	Adoption des tarifs des bacs et sacs marqués - REOM 2023	Les conseillers communautaires adoptent ces tarifs pour l'année 2023 (unanimité)
2022-133	Sorties d'actifs	Les conseillers communautaires autorisent le comptable public à sortir de l'actif des biens et valeurs (unanimité)
2022-134 2022-135 2022-136	Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement 2023	Les conseillers communautaires autorisent le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022 (budget général / budget annexe Enfance-Jeunesse / budget annexe Centre Equestre) (unanimité)
2022-137	Décision modificative n°2 - Budget général	Les conseillers approuvent cette décision modificative (unanimité)
2022-138	Décision modificative n°1 - Budget REOM	Les conseillers approuvent cette décision modificative (unanimité)
2022-139 2022-140	Renouvellement des lignes de trésorerie - Budget principal et budget annexe REOM	Les conseillers communautaires ont retenu les propositions de la Caisse d'Epargne (unanimité - sans participation de Mr Christiany et Mr Trifaut)
2022-141	Modification du RIFSEEP	Les conseillers communautaires décident de modifier les planchers et plafonds du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour les cadres d'emploi Attachés territoriaux, Assistants socio-éducatifs et Educateurs territoriaux de jeunes enfants (unanimité)
2022-142	Relais Petite Enfance : création d'un poste d'animatrice à temps complet	Les conseillers communautaires décident de créer un emploi d'animatrice de Relais Petite Enfance à temps complet (unanimité)
2022-143	Vente de biens - Autorisation à signer les actes	Les conseillers communautaires mandatent un notaire pour acter de la vente d'un bien (immeuble 54 rue Nationale à Bouloire) et autorisent le Président ou un Vice-Président (M. Michel PRÉ) à signer les actes et documents nécessaires (unanimité)
2022-144	Renouvellement de l'adhésion au Schéma Départemental des Enseignements Artistiques	Les conseillers communautaires autorisent ce renouvellement pour la période 2022 - 2025 (unanimité)
2022-145	Décisions du Président et du Bureau communautaire	Les membres du conseil communautaire prennent acte des décisions suivantes : Décisions du Président : 2022-DP026 Recrutement d'un adjoint administratif pour accroissement temporaire d'activité (4 mois Compta) 2022-DP027 Recrutement d'un adjoint d'animation pour remplacement d'un titulaire en congés maladie (2 semaines) 2022-DP028 Recrutement d'un adjoint d'animation pour remplacement d'un titulaire en congés maladie (1 semaine) Arrêté du Président : 2022-11-A482 instituant 2 bureaux de vote pour les élections professionnelles du 08 décembre 2022 (CST) Décisions du Bureau : DB011 Attribution du marché Désamiantage Démolition de bâtiments à Bouloire

Montfort-le-Gesnois, le 29 décembre 2022

Le Président

André BÉGIN

